

Le jury de VAE du candidat à la Mention Complémentaire Aide à Domicile



L'oral de validation, prouve d'abord au jury que le candidat est bien l'auteur de son livret 2. Il relance le candidat sur toutes les zones de flou. Il recherche la cohérence et la vraisemblance entre ses propos et ses écrits.

Il est essentiel que le candidat soit le plus crédible et sincère possible en apportant les preuves de ce qu'il affirme. Le jury teste l'authenticité des écrits à la recherche de preuves incontestables lors de son questionnement. Le moindre doute influence sa décision. **Illustration :** *vous avez présenté la préparation du repas de Mme V, diabétique. Pouvez-vous citer trois aliments autorisés et trois à limiter ou à interdire pour le régime de Mme V.*

Le jury sera aussi sensible aux compétences relationnelles, à la qualité de la préparation à cet oral et au soin apporté pour construire un argumentaire. Les capacités à verbaliser de façon claire et concise (dans un temps limité) seront mobilisées.

L'oral en moyenne de 30 minutes est divisé en deux temps, la présentation du candidat et le questionnement du jury.

Au début de l'échange, le candidat dispose généralement de 5 à 10 minutes de temps de parole pour se présenter. Une préparation écrite préalable s'impose. Comment construire cette présentation ?

La présentation

1 – Se présenter (état civil et statut présent).

2 - Présenter son parcours professionnel (ou plus largement, le parcours d'expériences). Faire apparaître les efforts pour progresser.

3 - Rappeler succinctement le niveau d'étude et les formations continues : certificat de premiers secours, formation gestes et postures, alimentation de la personne âgée.....

4 – Présenter son projet VAE :

Indiquer ses motivations. Donner du sens. Evoquer l'attachement au métier. « *Qu'est ce que l'éventuel obtention du diplôme va changer ? Pourquoi la VAE a-t-elle eu votre préférence par rapport à la formation ? Pourquoi avez-vous choisi de valider ce diplôme plutôt qu'un autre ?* »

5 - Résumer les emplois et les activités sélectionnées dans le dossier de validation.

6- Conclure

Plusieurs pistes pour conclure :

- *Qu'ajouteriez-vous à votre dossier de validation ?*
- *Examinez ce que la démarche VAE vous a apporté ? Quelles leçons en tirez-vous ? Quels savoir-faire ? Cette expérience sera-t-elle utile dans le développement de vos activités ?*
- *Présentez l'implication de la VAE dans votre projet professionnel à court terme et à long terme.*

Le questionnement



- utiliser un vocabulaire professionnel, garder la maîtrise intellectuelle et émotionnelle des échanges.
- éviter les réponses approximatives, confuses.
- Ne pas faire de « réponses-fleuves » hors-sujet, c'est une perte de temps et le jury n'aura plus la possibilité de poser d'autres questions indispensables à la validation d'une unité.
- Rebondir quand on ne sait pas. **Illustration :** Vous avez présenté une activité de jardinage. Le jury demande quelle est la vaccination importante pour éviter une maladie mortelle suite à une griffure. « *Je ne sais plus exactement à cet instant mais si j'étais en situation, je vérifierai dans le carnet de santé et demanderai conseil au médecin traitant* ».
- Un dossier de validation n'est pas un exposé théorique ; intéresser le jury en reliant ses réponses à des exemples vécus significatifs qui le remet systématiquement dans le contexte professionnel. Dites : "j'ai une expérience qui illustre la réponse à votre question..."

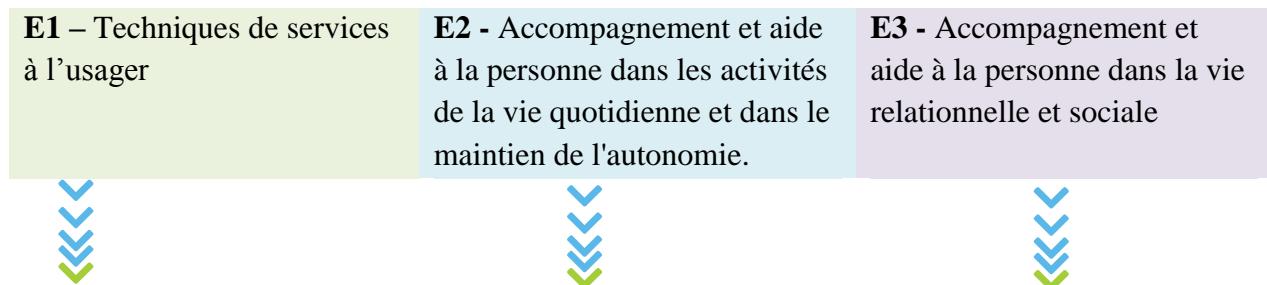
- A l'oral, le jury s'appuie sur l'analyse des réponses apportées ou du langage employé par le candidat pour déduire le niveau de compétence. **Illustration** : à la question, comment savez-vous que l'activité réalisée est adaptée ? Si le candidat répond : « *je le sais, c'est tout* » ou « *je fais comme la personne me demande de faire* ».

Le jury déduira qu'en situation de travail, le candidat reste simple exécutant sans prendre le recul nécessaire à la prise en charge de situations complexes. Par contre s'il répond en donnant une description détaillée des besoins de la personne observés ou définis par le plan d'aide, sa mission au domicile déterminé par sa fiche de poste, des transmissions professionnelles, des échanges avec la personne ou la famille, de l'analyse réalisée en réunion de travail..... il témoigne de la conscience de son savoir.

- Le candidat doit être capable de transférer certaines de ces compétences acquises au domicile en se projetant dans une autre situation (la curiosité intellectuelle est très appréciée).**Illustration** : « *Vous avez présenté dans votre dossier une activité d'aide à la toilette avec Mme C malvoyante, indiquez de quelle façon vous allez gérer cette même activité avec un Monsieur en fauteuil roulant. Comment à votre avis, s'organise cette même activité, y a t il des différences ?* »
- Au cours de la présentation de son activité professionnelle, le candidat doit s'appuyer sur les savoirs associés pour argumenter et justifier ses actions. Le jury demande d'approfondir la mise en relation du dossier avec le référentiel du diplôme visé.
- Le candidat peut exercer différentes fonctions dans des milieux professionnels divers, il doit prouver sa connaissance du monde de l'aide à la personne : Le réseau gérontologique et de santé de proximité : CLIC-MDPH- MAIA- les structures de maintien à domicile et les structures d'hébergement.....**Illustrations** :

 - « *Indiquer les professionnels partenaires dans le cadre de l'exercice à domicile* » → [CCAS- service prestataire ou mandataire- SSIAD – etc....]
 - « *Présenter une équipe de professionnels et expliquer le rôle de chacun* »
 - « *situer sa fonction et sa limite de compétences* »
 - « *préciser l'évolution du métier, des pratiques professionnelles* »

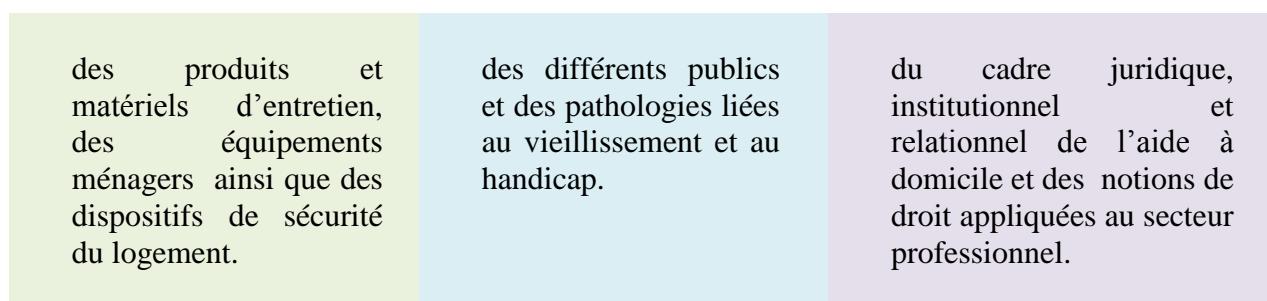
- Le diplôme est constitué de 3 unités qui ont chacune pour objectif de vérifier les compétences professionnelles et les savoirs associés liés aux activités professionnelles suivantes :



Le questionnement portera sur :

- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> – La gestion et organisation familiale – La prévision et réalisation de repas – L'entretien et aménagement du cadre de vie, entretien des équipements, du linge et des vêtements | <ul style="list-style-type: none"> – le recueil de données et des consignes – les soins d'hygiène corporelle, de confort, – l'aide aux activités motrices et aux déplacements – La gestion de la qualité | <ul style="list-style-type: none"> – La communication professionnelle, les responsabilités et la déontologie – Le bilan de situation – L'animation et activités de maintien de la vie sociale – Le compte rendu de l'activité – L'analyse du vécu professionnel. |
|--|--|---|
-

Avoir une excellente connaissance



Le jury appréciera la capacité du candidat à analyser son vécu professionnel et à s'inscrire dans la méthodologie d'intervention de l'aide à domicile **en lien avec les 3 unités du diplôme.**

Le jury appréciera votre capacité à :



U1	U2	U3
<ul style="list-style-type: none"> - organiser son travail en fonction des ressources, des contraintes, des échéances, des priorités. - justifier les activités de service à l'usager en respectant <i>les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et d'économie.</i> - préparer des repas équilibrés ou conformes aux régimes prescrits. - Assurer la prévention des accidents domestiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - savoir répondre aux besoins spécifiques des personnes dépendantes. - Etre vigilant face au public fragilisé. - respecter <i>le confort, la pudeur</i>, le bien-être, les goûts, les habitudes de la personne et son autonomie. - Assurer la prévention, et la sécurité dans la limite des compétences (techniques de premiers secours et techniques de manutention et de transfert). - Etre réactif et dynamique, savoir prendre des initiatives. 	<ul style="list-style-type: none"> - avoir une attitude relationnelle adaptée. - établir un bilan de situation et justifier l'intervention au domicile (besoins, action), - rendre compte aux interlocuteurs concernés avec discrétion professionnelle et sans jugement de valeur. - présenter le cadre d'exercice professionnel et s'intégrer dans un projet, dans une équipe de travail. - situer sa fonction et la limite de ses compétences,

Le jury est composé d'enseignants et de professionnels de services d'aide à domicile (salariés ou employeurs).

L'oral de validation, prouve d'abord au jury que le candidat est bien l'auteur de son livret 2. Le jury sera aussi sensible **aux compétences relationnelles**, à la qualité de la préparation à cet oral et au soin apporté pour construire un argumentaire.

Il appréciera la capacité du candidat à analyser **son vécu professionnel** et à s'inscrire dans la méthodologie d'intervention de l'aide à domicile **en lien avec les 3 unités du diplôme**.

- Soyez crédible, sincère et authentique en apportant les preuves de ce que vous affirmez.
- utiliser un vocabulaire professionnel
- Analyser les situations professionnelles avec discrétion et sans jugement de valeur.
- Intéresser le jury en reliant ses réponses à des exemples vécus significatifs qui le remet systématiquement dans le contexte professionnel.